



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le lundi 16 juin 2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 22 juin 2023 à 20 heures
à la salle des fêtes de Saint Priest la Prugne

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 ;**
- Compétence GEMAPI / Poursuite du Contrat Territorial du bassin versant de l'Aix / Adhésion à la « Roannaise de l'eau » ;**
- Réflexion relative au transfert de la compétence PLUI ;**
- Programme de voirie 2023 / Conventions financières ;**
- Convention LEADER ;**
- Projet « DORON » / Acquisition des chambres froides**
- Service de remplacement du CDG 42 / Convention de mise à disposition ;**

Séance de travail :

-Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE